

Remise à la ministre du Logement d'un rapport visant à accélérer le financement de la rénovation énergétique

Source : Rapport remis à la ministre du Logement et de l'Habitat durable par Philippe Pelletier, président du Plan Bâtiment Durable, le 21 mars 2017 : « Financements de la rénovation énergétique des logements privés et déploiement du tiers-financement : état des lieux et perspectives »



Conformément à l'objectif tendant à encourager la rénovation énergétique des logements, le rapport remis le 21 mars 2017 par le président du Plan Bâtiment Durable propose de dynamiser le recours aux éco-prêts à travers, par exemple, la simplification de l'instruction de l'éco-prêt à taux zéro, le cumul de l'éco-prêt à taux zéro et du crédit d'impôt pour la transition énergétique sans condition de ressources des particuliers, ou encore, la mise en place effective du fonds de garantie censé permettre le versement de l'éco-prêt « Habiter Mieux » de l'Agence nationale de l'habitat (Anah).

Le rapport recommande également d'aider au déploiement du tiers-financement dans le cadre de partenariats et d'encourager le développement de contrats dits « green deal » par lesquels les agents immobiliers s'engagent, lors des transactions, à convaincre les propriétaires et les acheteurs à réaliser des travaux de rénovation énergétique.